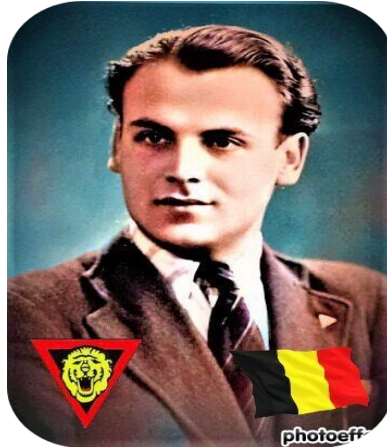


## Holler André - 21 ans



**Lieu & date de naissance** : Houffalize, le 12-10-1921

**Profession** : Employé

**Domicile** : 62, Rue Haute - Herve

**Arrestation le** : 31-08-1943 chez Albert Chapuis à Moha sur dénonciation du Bourgmestre rexiste de Moha, un nommé Jadoul.

Il est emmené au fort de Huy où il sera battu et torturé par l'occupant.

**Procès le** : 09-11-1943 - Défenseur maître Musch, n'a pas été autorisé à plaider

**Condamnation à mort** : le 09-11-1943

**Lieu & date de décès** : fusillé à la Citadelle de Liège, le 26-11-1943 avec 5 compagnons

**Motif de l'exécution** : Détention d'armes et de munitions

**Inhumation** : Villers-sur-Lesse, cimetière communal (jusque fin des années 1970), il avait demandé à y être inhumé car c'était le village de sa maman, il croyait que ses parents y retourneraient habiter.

Le 1 mai 1945, il est exhumé de la citadelle pour être enterré le 3 mai 1945 à Villers sur Lesse.

Ses parents étant restés à Herve (son papa y est gendarme), sa famille l'a donc fait revenir au cimetière communal de Herve - Rue de Soumagne. Allée 1 à Gauche de l'entrée, vers 1965 dans le caveau familial.

**Infos** : Résistant **A.S.** depuis le début de 1942 suite à sa tentative manquée de se rendre en Angleterre.

Affronta le tribunal militaire avec crânerie et accueillit la sentence "*souriant et fier*" en disant : « **Mon grand désir sera donc réalisé, dit-il dans ses adieux: ne pas mourir dans un lit, mais utilement dans mes chaussures !** »

Matricule à la citadelle - [0293](#)

Croix commémorative à son nom dans l'enclos des fusillés de la Citadelle de Liège – [152 – 1627](#)

**Nom de guerre** :

**Conjoint** :

**Autopsie** : 3 balles région cardiaque – 2 sein droit

**Dossier allemand n°** [4811](#)